

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL424

présenté par

M. Fauvergue, rapporteur et Mme Thourot, rapporteure

ARTICLE 25

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« qu'un »,

les mots :

« pour un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.